

Contrôle sanitaire

Le contrôle sanitaire de la qualité de l'eau est réalisé par le service Santé Environnement de l'Agence Régionale de Santé

Conseils



Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau avant de la boire.



Consommez uniquement l'eau du réseau d'eau froide.



Si vous possédez un appareil de type adoucisseur ou purificateur d'eau, veillez à son bon entretien pour éviter une contamination microbiologique de l'eau et conservez un point d'eau non traité pour la boisson et la préparation des aliments.



Dans les habitats anciens, vérifiez qu'il ne subsiste plus de canalisations en plomb. Dans le cas contraire, laissez couler l'eau quelques instants avant de la consommer et changer les canalisations dans les meilleurs délais.

Pour les eaux désinfectées au chlore, il est nécessaire de maintenir un taux de chlore résiduel. Si vous décelez un goût de chlore mettez une carafe ouverte au réfrigérateur pendant quelques heures pour l'éliminer. Si la saveur ou la couleur de votre eau change, signalez le à votre distributeur (voir adresse facture).

SARROGNA

Maître d'Ouvrage : ADD.COMM. DE SARROGNA

Exploitant : Régie

L'eau est prélevée dans un aquifère calcaire fissuré (karst) puis elle subit une ultrafiltration et une désinfection au chlore avant d'être distribuée.

Paramètre	Nombre d'analyses réalisées :	Nombre d'analyses non conformes :	Valeur maximale mesurée :
Bactériologie La présence de bactéries dans l'eau distribuée révèle une contamination survenue soit au niveau de la ressource, du stockage ou du transport. Limite de qualité : absence de germe.	5	0	
Turbidité Une eau trouble induit des désagréments pour le consommateur et nuit à l'efficacité du traitement de désinfection. Référence de qualité : 2 NFU	3	0	0,47
Nitrates L'emploi mal maîtrisé d'engrais et les rejets domestiques peuvent provoquer une augmentation des teneurs en nitrates dans les ressources. Limite de qualité : 50 mg/l	2	0	concentration moyenne : 2,6 concentration maximale : 3
Dureté La dureté représente le calcium et le magnésium, paramètres ne présentant pas de risque pour la santé et qui sont présents naturellement dans l'eau de la ressource. Référence de qualité : L'eau ne doit pas être agressive	2		Valeur moyenne mesurée : 29,6 Valeur maximale mesurée : 30,1
Pesticides La présence de pesticides dans les ressources résulte d'une contamination par les activités de protection des récoltes et de désherbage. Limite de qualité : 0,1 µg/l	0		concentration moyenne : concentration maximale :

CONCLUSION & AVIS SANITAIRE

L'eau distribuée sur votre réseau a présenté en 2015 :

- ☑ une bonne qualité microbiologique.
- ☑ une turbidité faible.
- ☑ des taux de chlore régulièrement insuffisants, pouvant entraîner l'inefficacité de la désinfection.
- ☑ des teneurs en substances toxiques conformes et respectant les limites de qualité.
- ☑ des teneurs en substances indésirables satisfaisantes et respectant les références de qualité.
- ☑ une dureté très élevée (eau très dure).

La qualité de l'eau distribuée est globalement très satisfaisante.

L'efficacité des traitements en place est satisfaisante. Le contrôle des taux résiduels de chlore en distribution devra être amélioré.

Pour plus d'information

Service Santé Environnement - Agence Régionale de Santé Franche-Comté - 10 rue de la République - 25000 Besançon - Tél : 03 83 39 39 39 - Fax : 03 83 39 39 40 - Email : sse@ars-franche-comte.fr